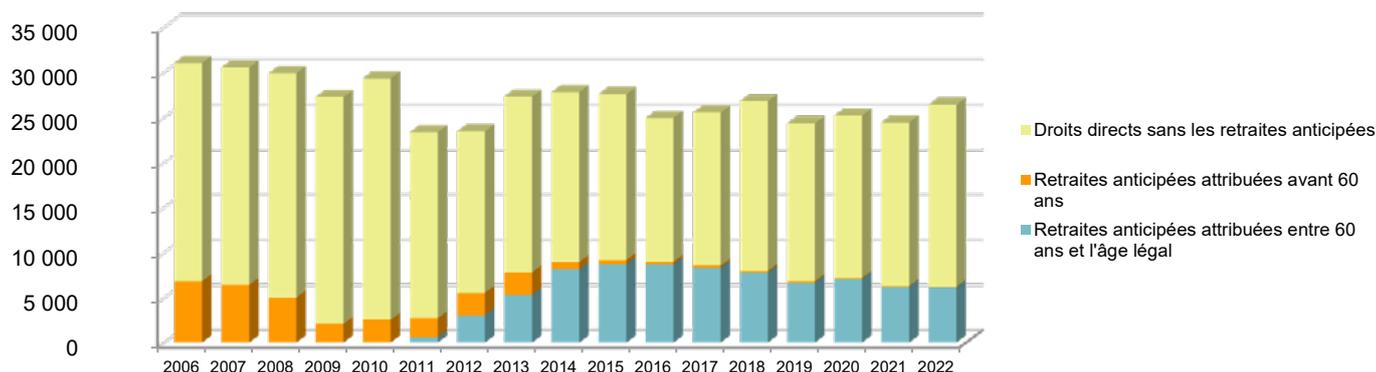


Retraités résidant en Carsat Nord-Est

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	13 292	20 401	33 693
Droits directs (retraites personnelles)	12 224	14 160	26 384
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 068	6 241	7 309
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	933	1 630	2 563

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 683	1 810	6 493
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	63,1 ans	62,7 ans
Droits dérivés	75,7 ans	73,2 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	9,9%	15,0%	12,6%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,8%	15,2%	14,6%

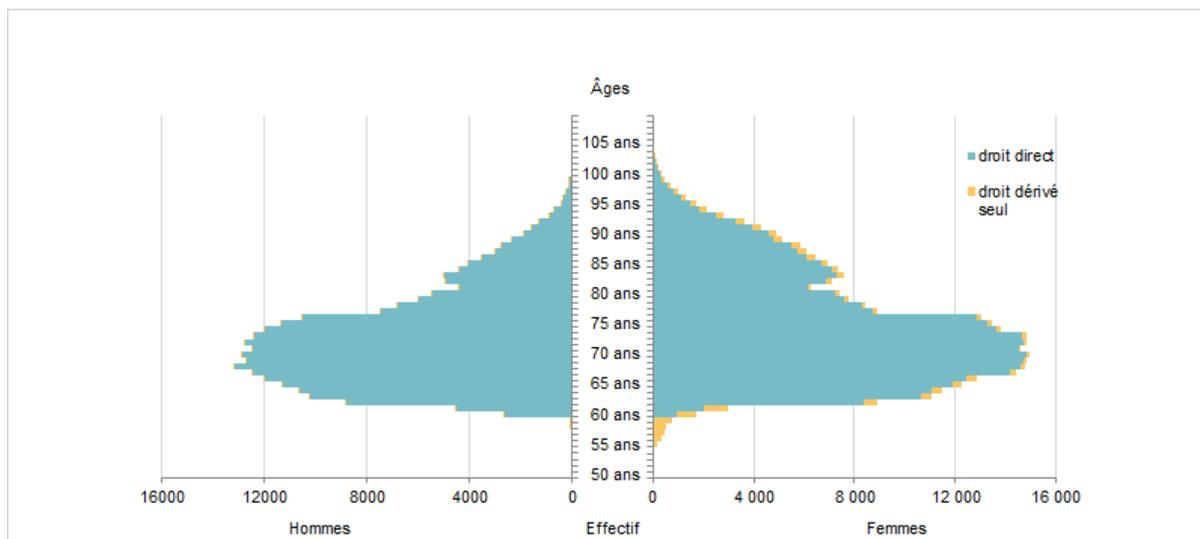
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	251 748	321 858	573 606
Retraités percevant un droit direct seul	241 657	220 797	462 454
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 156	13 273	14 429
Retraités percevant les deux à la fois	8 935	87 788	96 723
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,6%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	81 682	32 722	114 404
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,1 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	945 €	734 €	826 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,4%	45,9%	32,7%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

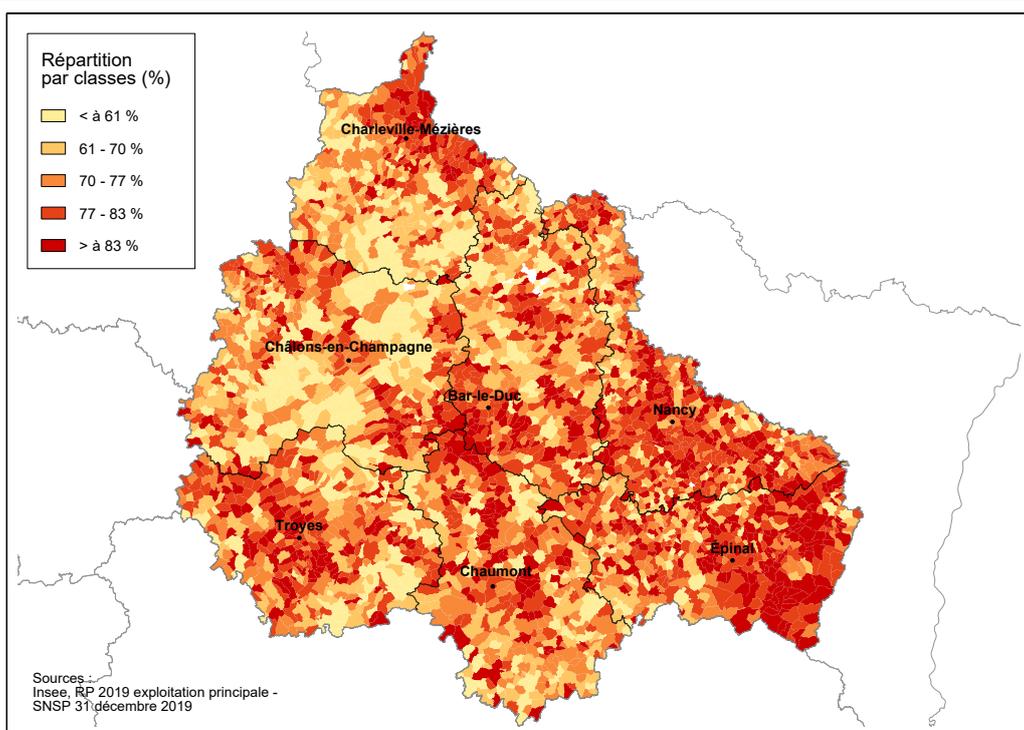
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Nord-Est



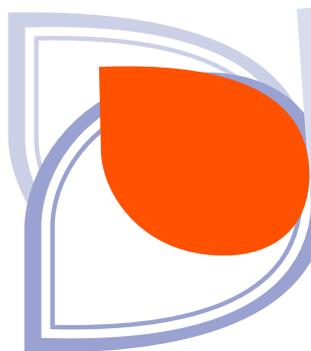
Prestataires payés par la Carsat Nord-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
08 - Ardennes	26 129	32 040	58 169
10 - Aube	27 895	36 542	64 437
51 - Marne	45 852	60 684	106 536
52 - Haute-Marne	18 124	23 134	41 258
54 - Meurthe-et-Moselle	58 797	77 497	136 294
55 - Meuse	17 989	22 376	40 365
88 - Vosges	39 035	49 086	88 121
Total Carsat Nord-Est	233 821	301 359	535 180
Total hors Carsat Nord-Est	34 446	39 832	74 278
Ensemble des prestataires	268 267	341 191	609 458

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr, statistiques-recherches.cnv.fr et [Twitter](https://twitter.com).



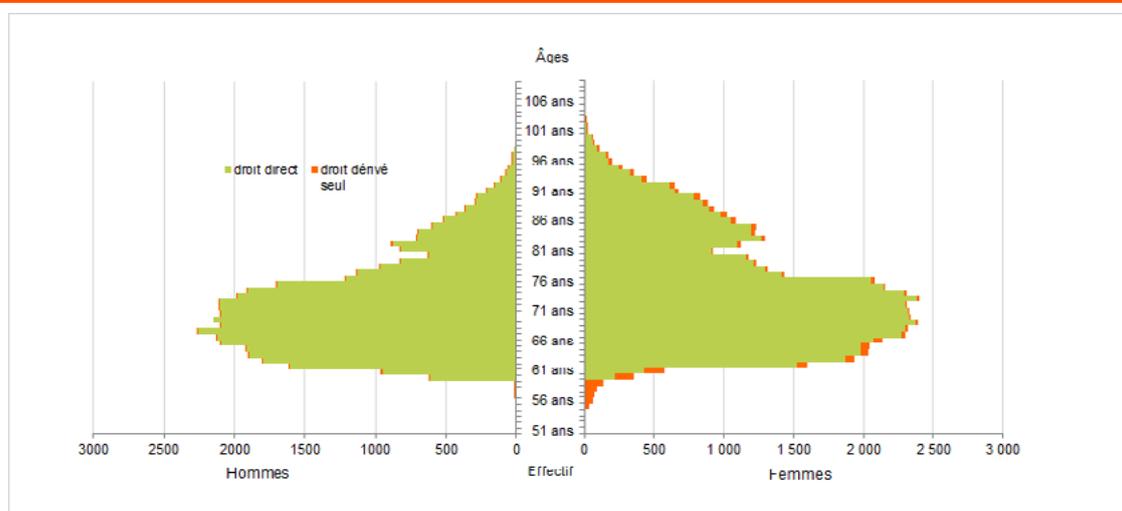


Retraités résidant dans le département

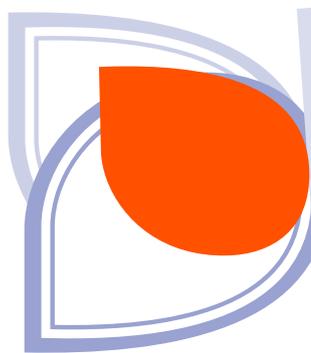
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 346	3 355	5 701
Droits directs (retraites personnelles)	2 137	2 281	4 418
Droits dérivés (retraites de réversion)	209	1 074	1 283
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	167	260	427
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	939	391	1 330
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	76,7 ans	73,4 ans	73,9 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	42 587	52 751	95 338
Retraités percevant un droit direct seul	40 569	35 452	76 021
Retraités percevant un droit dérivé seul	191	1 783	1 974
Retraités percevant les deux à la fois	1 827	15 516	17 343
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,6%	3,1%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 153	6 008	21 161
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,0 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	970 €	760 €	854 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,8%	47,0%	32,8%

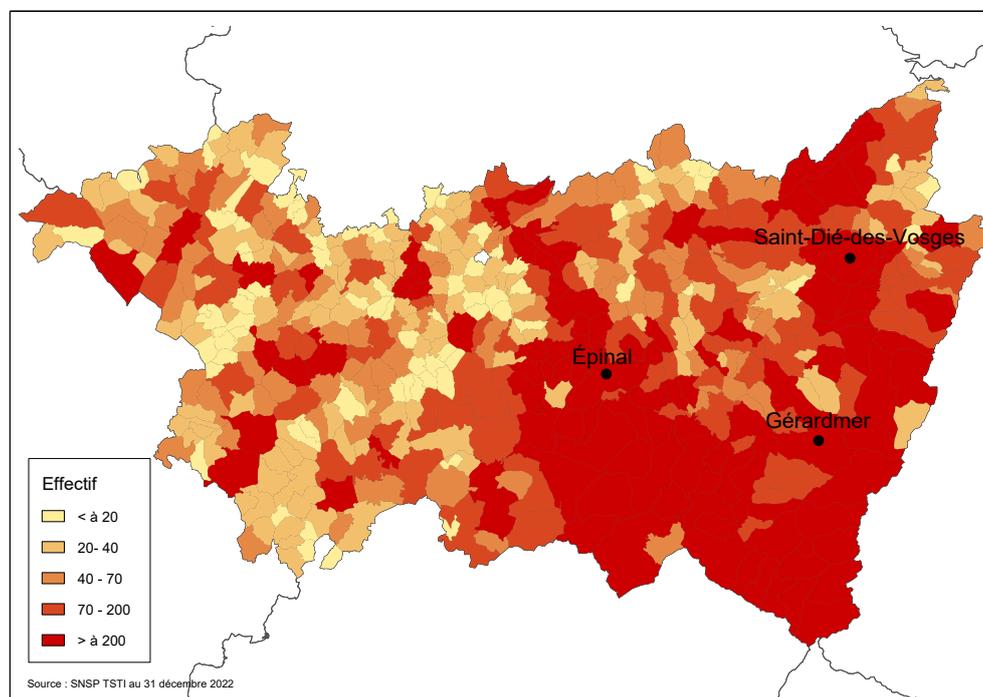
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



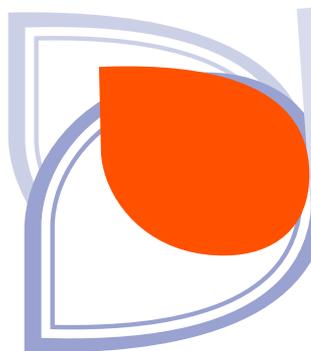
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Épinal			
Nombre total de retraités	2 738	4 028	6 766
Retraités percevant un droit direct seul	2 611	2 686	5 297
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	157	165
Retraités percevant les deux à la fois	119	1 185	1 304
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	5,9%	6,3%
Saint-Dié-des-Vosges			
Nombre total de retraités	2 094	3 095	5 189
Retraités percevant un droit direct seul	1 993	1 990	3 983
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	104	110
Retraités percevant les deux à la fois	95	1 001	1 096
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	5,7%	5,7%
Gérardmer			
Nombre total de retraités	1 152	1 422	2 574
Retraités percevant un droit direct seul	1 105	986	2 091
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	47	47
Retraités percevant les deux à la fois	47	389	436
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,0%	3,4%	2,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

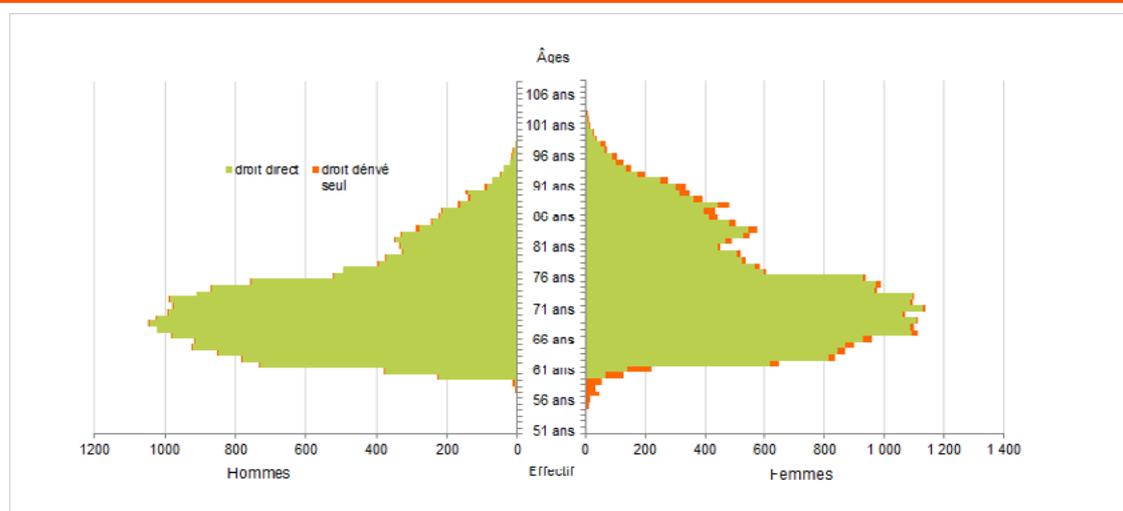


Retraités résidant dans le département

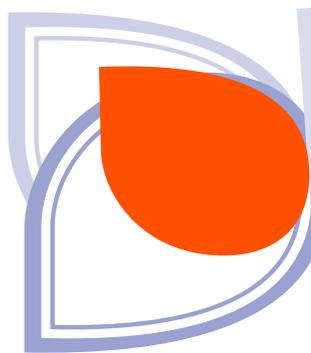
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 075	1 549	2 624
Droits directs (retraites personnelles)	968	1 093	2 061
Droits dérivés (retraites de réversion)	107	456	563
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	75	101	176
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	403	113	516
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,3 ans	62,7 ans
Droits dérivés	76,3 ans	74,3 ans	74,7 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	19 267	23 703	42 970
Retraités percevant un droit direct seul	18 453	16 081	34 534
Retraités percevant un droit dérivé seul	106	1 069	1 175
Retraités percevant les deux à la fois	708	6 553	7 261
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	3,5%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 726	2 281	9 007
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	75,1 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	910 €	689 €	788 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,2%	51,9%	36,5%

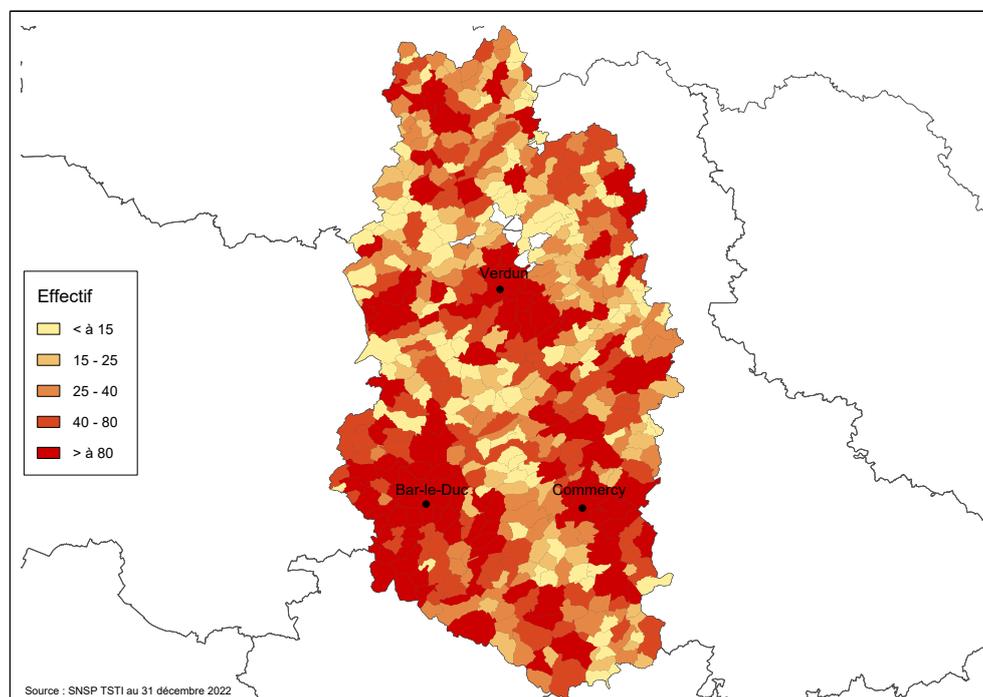
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Verdun			
Nombre total de retraités	1 621	2 265	3 886
Retraités percevant un droit direct seul	1 551	1 479	3 030
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	102	110
Retraités percevant les deux à la fois	62	684	746
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	7,1%	6,6%
Bar-le-Duc			
Nombre total de retraités	1 399	2 093	3 492
Retraités percevant un droit direct seul	1 348	1 438	2 786
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	86	87
Retraités percevant les deux à la fois	50	569	619
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	5,9%	6,1%
Commercy			
Nombre total de retraités	546	767	1 313
Retraités percevant un droit direct seul	524	475	999
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	33	35
Retraités percevant les deux à la fois	20	259	279
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	6,3%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

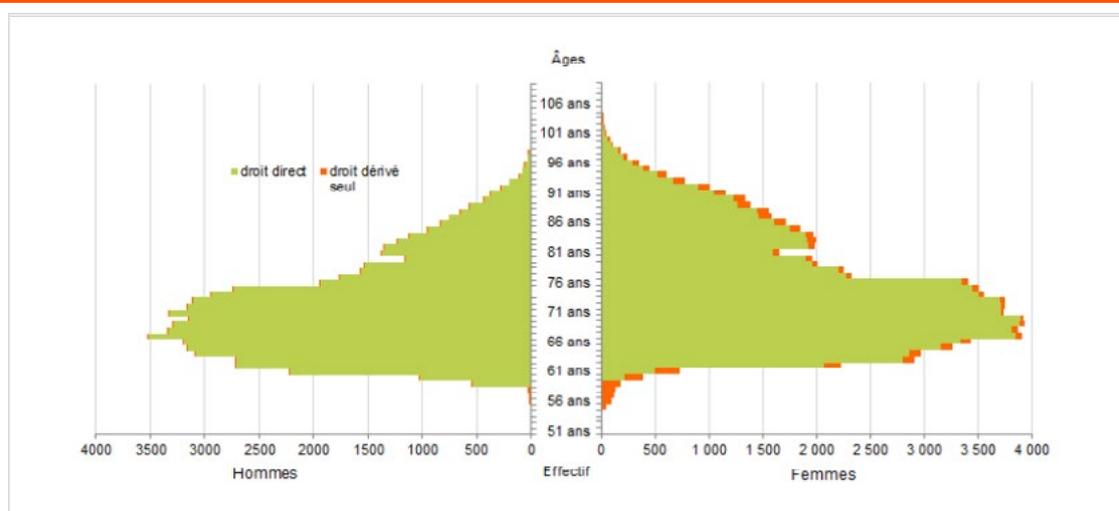


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 553	5 575	9 128
Droits directs (retraites personnelles)	3 341	3 894	7 235
Droits dérivés (retraites de réversion)	212	1 681	1 893
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	281	416	697
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 094	420	1 514
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,4 ans	62,9 ans
Droits dérivés	74,3 ans	72,8 ans	73,0 ans

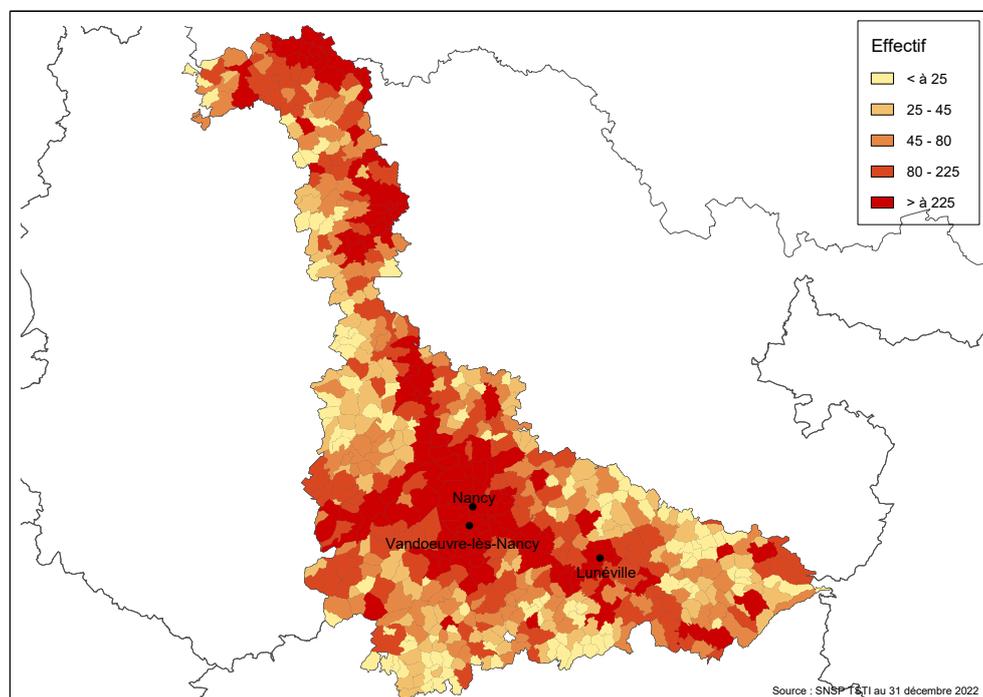
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	65 766	84 445	150 211
Retraités percevant un droit direct seul	63 660	58 122	121 782
Retraités percevant un droit dérivé seul	225	3 829	4 054
Retraités percevant les deux à la fois	1 881	22 494	24 375
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,4%	3,5%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 539	7 549	27 088
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	938 €	729 €	821 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,1%	45,1%	32,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



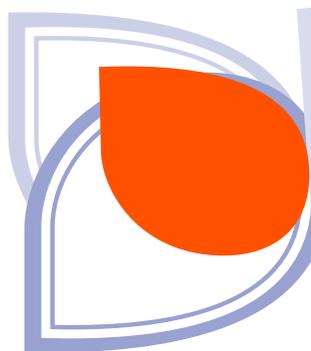
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nancy			
Nombre total de retraités	5 849	8 785	14 634
Retraités percevant un droit direct seul	5 697	6 511	12 208
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	335	348
Retraités percevant les deux à la fois	139	1 939	2 078
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,1%	6,6%	8,0%
Vandœuvre-lès-Nancy			
Nombre total de retraités	2 109	3 156	5 265
Retraités percevant un droit direct seul	2 031	2 215	4 246
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	131	139
Retraités percevant les deux à la fois	70	810	880
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,0%	7,4%	8,8%
Lunéville			
Nombre total de retraités	1 728	2 480	4 208
Retraités percevant un droit direct seul	1 633	1 626	3 259
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	102	110
Retraités percevant les deux à la fois	87	752	839
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	6,2%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

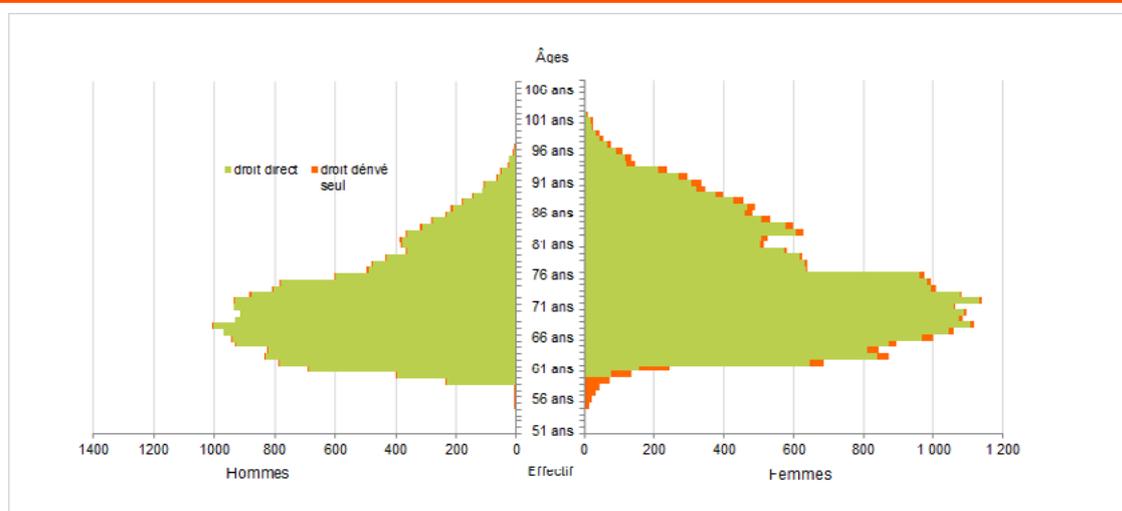


Retraités résidant dans le département

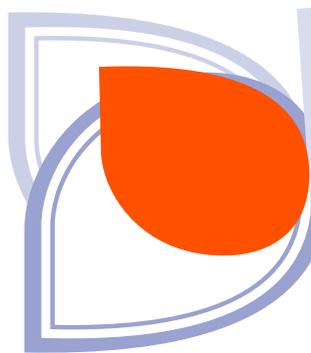
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	997	1 439	2 436
Droits directs (retraites personnelles)	890	987	1 877
Droits dérivés (retraites de réversion)	107	452	559
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	59	128	187
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	363	148	511
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	76,8 ans	74,4 ans	74,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	19 143	24 422	43 565
Retraités percevant un droit direct seul	18 215	16 649	34 864
Retraités percevant un droit dérivé seul	140	1 015	1 155
Retraités percevant les deux à la fois	788	6 758	7 546
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,6%	3,5%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 543	2 539	9 082
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,2 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	918 €	716 €	805 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,0%	50,4%	35,9%

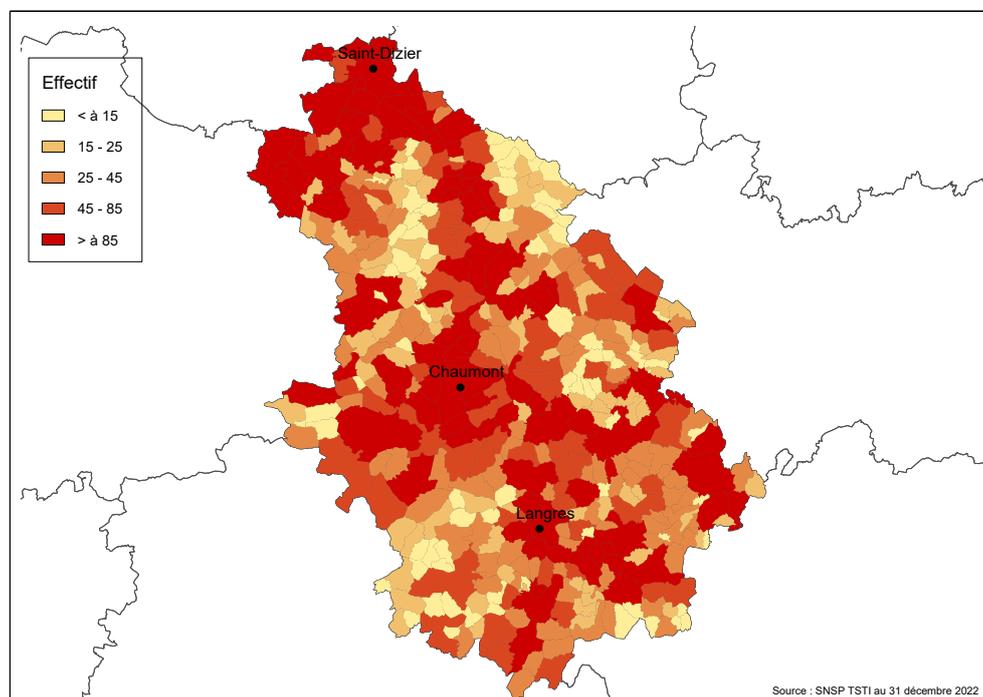
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

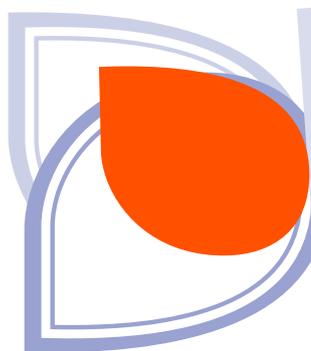
Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Dizier			
Nombre total de retraités	2 390	3 363	5 753
Retraités percevant un droit direct seul	2 270	2 101	4 371
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	159	166
Retraités percevant les deux à la fois	113	1 103	1 216
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	6,2%	6,0%
Chaumont			
Nombre total de retraités	2 125	3 001	5 126
Retraités percevant un droit direct seul	2 043	2 088	4 131
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	116	123
Retraités percevant les deux à la fois	75	797	872
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	4,6%	4,1%
Langres			
Nombre total de retraités	735	1 045	1 780
Retraités percevant un droit direct seul	707	710	1 417
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	38	44
Retraités percevant les deux à la fois	22	297	319
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	5,1%	5,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.



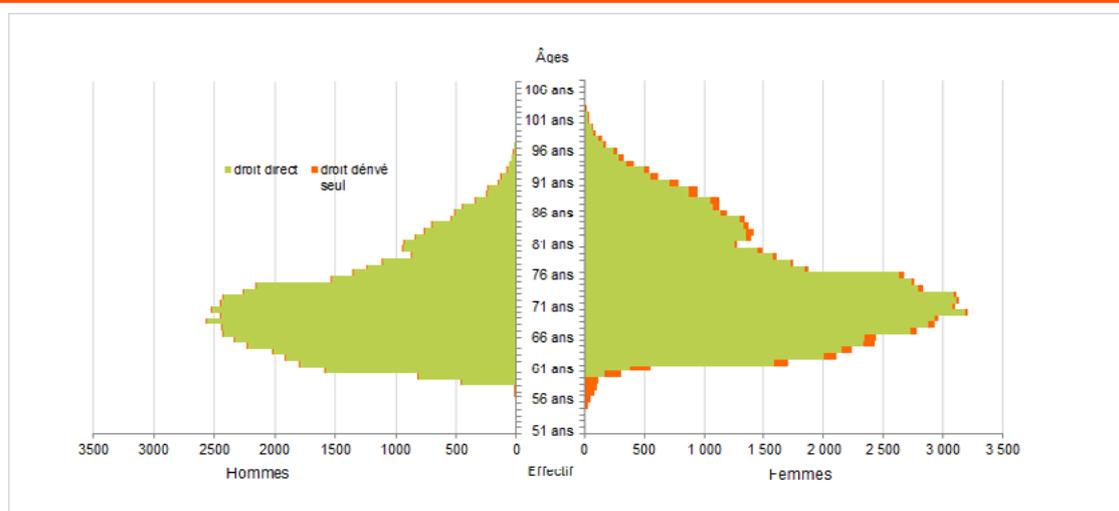


Retraités résidant dans le département

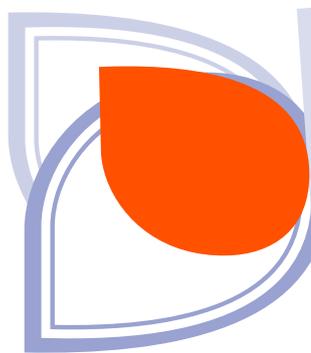
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 338	3 908	6 246
Droits directs (retraites personnelles)	2 190	2 745	4 935
Droits dérivés (retraites de réversion)	148	1 163	1 311
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	130	294	424
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	815	349	1 164
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,7 ans	73,2 ans	73,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	48 001	64 030	112 031
Retraités percevant un droit direct seul	46 418	45 227	91 645
Retraités percevant un droit dérivé seul	197	2 620	2 817
Retraités percevant les deux à la fois	1 386	16 183	17 569
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,9%	3,5%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 712	6 806	22 518
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,0 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	959 €	730 €	828 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	43,4%	31,4%

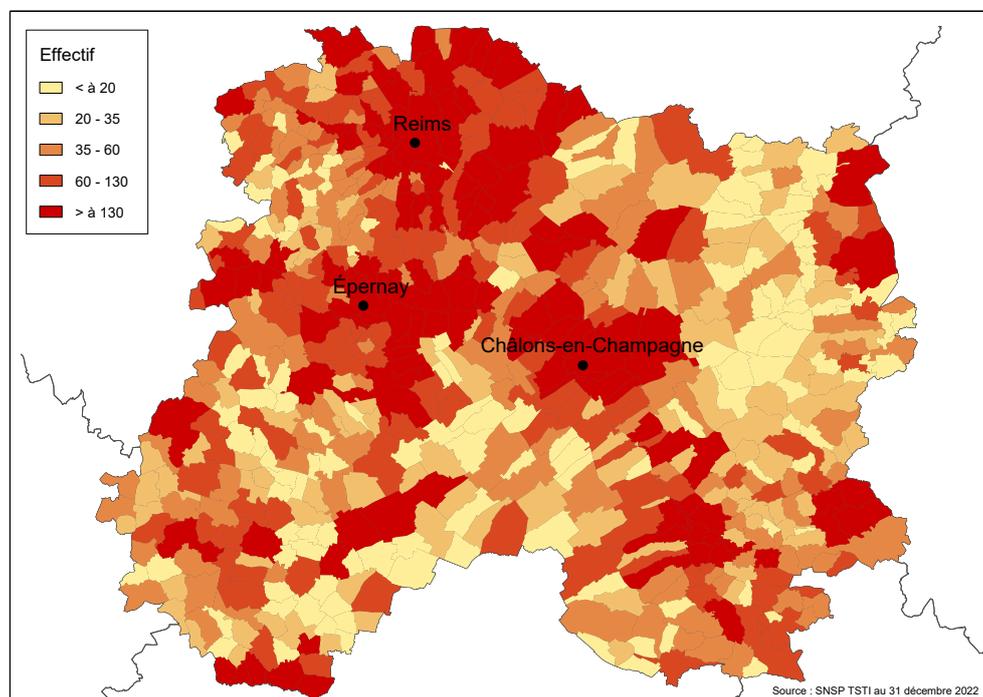
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



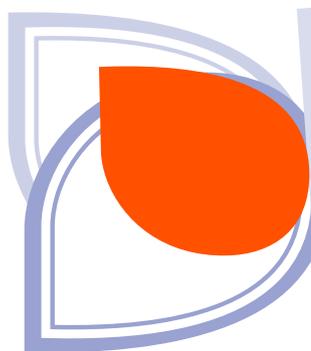
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Reims			
Nombre total de retraités	12 242	18 124	30 366
Retraités percevant un droit direct seul	11 795	12 232	24 027
Retraités percevant un droit dérivé seul	40	769	809
Retraités percevant les deux à la fois	407	5 123	5 530
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	5,6%	5,6%
Châlons-en-Champagne			
Nombre total de retraités	3 211	4 828	8 039
Retraités percevant un droit direct seul	3 095	3 222	6 317
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	223	232
Retraités percevant les deux à la fois	107	1 383	1 490
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	5,2%	5,4%
Épernay			
Nombre total de retraités	1 902	2 969	4 871
Retraités percevant un droit direct seul	1 833	1 957	3 790
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	139	143
Retraités percevant les deux à la fois	65	873	938
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	5,0%	5,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

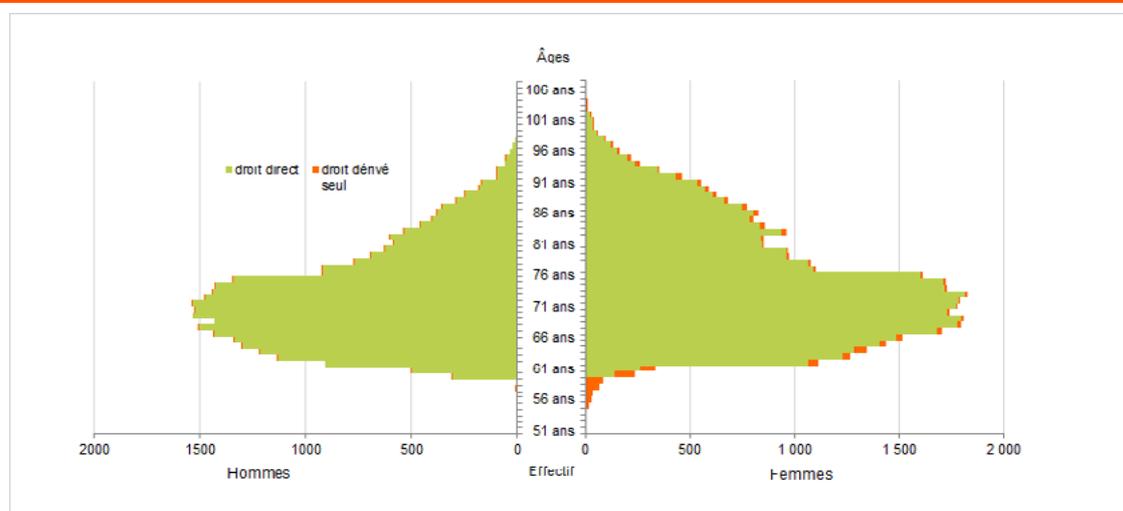


Retraités résidant dans le département

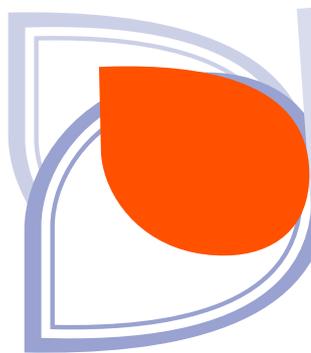
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 489	2 305	3 794
Droits directs (retraites personnelles)	1 338	1 580	2 918
Droits dérivés (retraites de réversion)	151	725	876
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	91	198	289
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	562	258	820
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	75,5 ans	73,7 ans	74,0 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	29 975	39 363	69 338
Retraités percevant un droit direct seul	28 580	27 696	56 276
Retraités percevant un droit dérivé seul	140	1 151	1 291
Retraités percevant les deux à la fois	1 255	10 516	11 771
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	3,8%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 142	5 079	14 221
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,3 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	938 €	777 €	847 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,8%	42,2%	31,1%

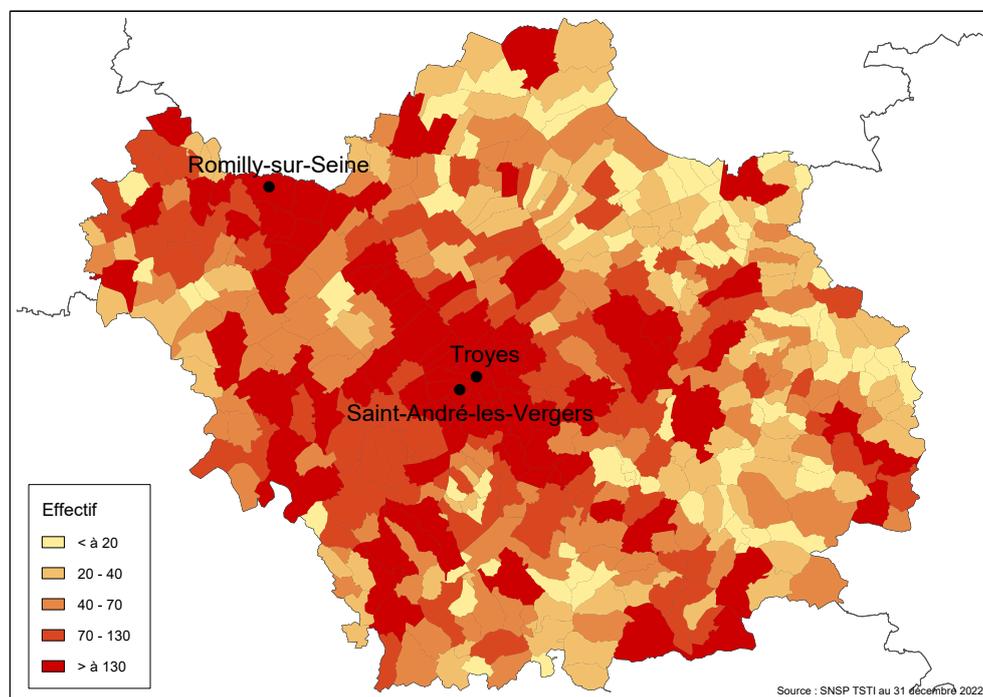
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



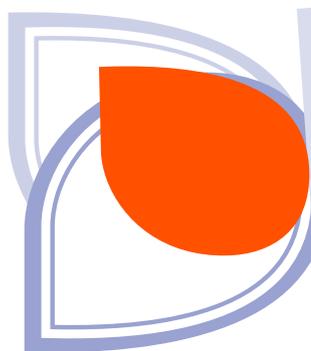
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Troyes			
Nombre total de retraités	4 459	6 964	11 423
Retraités percevant un droit direct seul	4 203	4 726	8 929
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	221	236
Retraités percevant les deux à la fois	241	2 017	2 258
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	7,3%	7,7%
Romilly-sur-Seine			
Nombre total de retraités	1 481	2 044	3 525
Retraités percevant un droit direct seul	1 413	1 281	2 694
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	90	94
Retraités percevant les deux à la fois	64	673	737
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	5,5%	5,7%
Saint-André-les-Vergers			
Nombre total de retraités	1 152	1 727	2 879
Retraités percevant un droit direct seul	1 093	1 208	2 301
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	38	41
Retraités percevant les deux à la fois	56	481	537
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,8%	4,3%	3,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

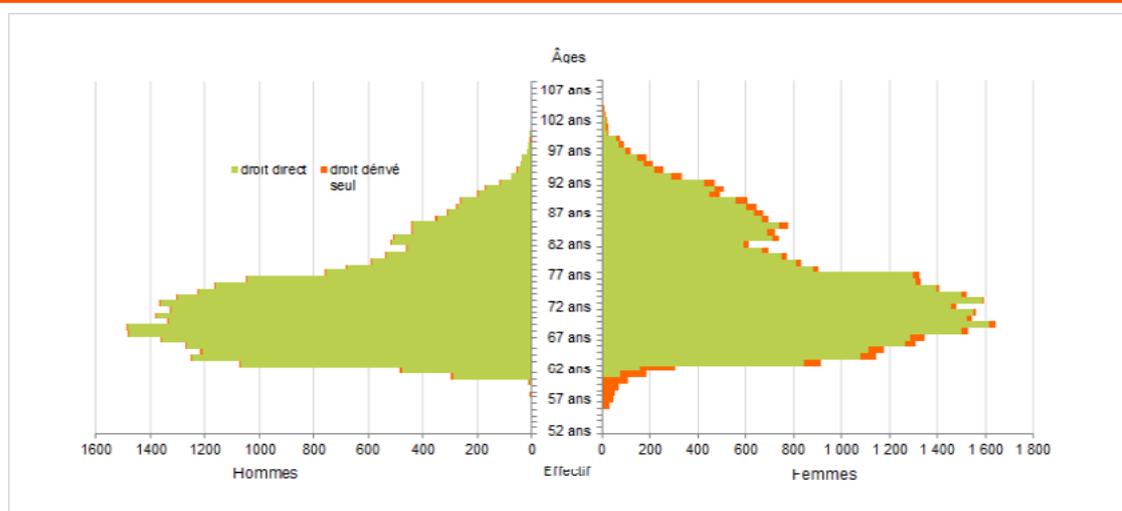


Retraités résidant dans le département

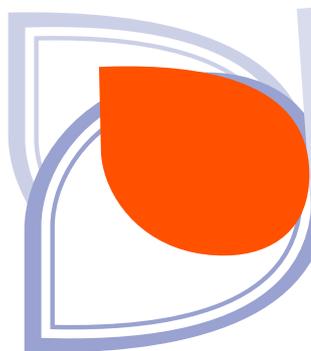
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 494	2 270	3 764
Droits directs (retraites personnelles)	1 360	1 580	2 940
Droits dérivés (retraites de réversion)	134	690	824
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	130	233	363
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	507	131	638
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,3 ans	62,8 ans
Droits dérivés	74,4 ans	72,0 ans	72,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 009	33 144	60 153
Retraités percevant un droit direct seul	25 762	21 570	47 332
Retraités percevant un droit dérivé seul	157	1 806	1 963
Retraités percevant les deux à la fois	1 090	9 768	10 858
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	4,6%	4,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 867	2 460	11 327
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,9 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	947 €	702 €	812 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,3%	48,0%	33,4%

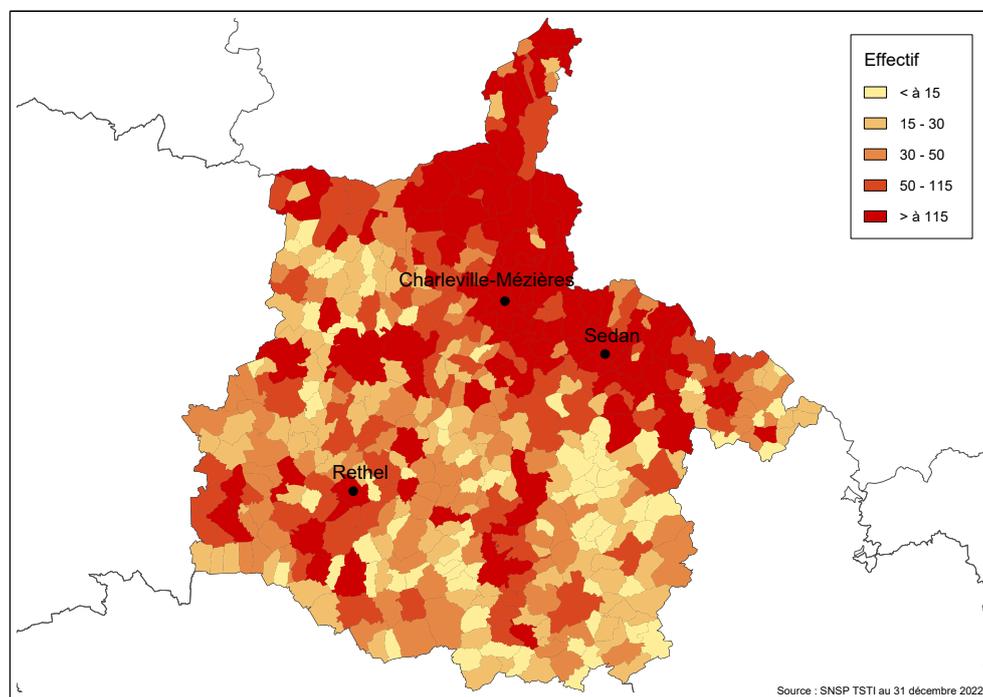
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Charleville-Mézières			
Nombre total de retraités	4 184	5 984	10 168
Retraités percevant un droit direct seul	4 009	3 821	7 830
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	342	353
Retraités percevant les deux à la fois	164	1 821	1 985
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	7,9%	7,7%
Sedan			
Nombre total de retraités	1 631	2 317	3 948
Retraités percevant un droit direct seul	1 530	1 317	2 847
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	134	146
Retraités percevant les deux à la fois	89	866	955
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,9%	9,8%	9,4%
Rethel			
Nombre total de retraités	705	1 037	1 742
Retraités percevant un droit direct seul	680	672	1 352
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	58	60
Retraités percevant les deux à la fois	23	307	330
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	8,0%	5,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.